



Bimensuel  
0,15 €

# rapid'info bretagne

www.cgt-bretagne.fr

mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr • Tél. 02 99 65 45 90 • Fax : 02 99 65 24 98 • Directeur de la publication : Christian PELTAIS • I.S.S.N. : 1258-7745 • C.P.A.P. : 0708 S 07992

## Un outil en phase avec les besoins

**Le Comité Régional de Bretagne est désormais constitué de 21 membres :** les secrétaires des 4 UD, les représentants de 4 UL et d'un bassin d'emploi, de 7 représentants de secteurs professionnels désignés par les fédérations ainsi que d'un représentant direct de la fédération de la métallurgie, du responsable du groupe C.G.T. au C.E.S.R., des secrétaires Vie Syndicale, Politique Financière et du secrétaire du Comité Régional.

Le Comité Régional s'est réuni le 22 février 2008 à Rennes. Il a travaillé sur les orientations prises lors de la Conférence Régionale, le bureau du 11 mars a fait des propositions de mise en œuvre, ainsi :

► **Dans le cadre des assises de l'emploi et des services publics.**

Dans le prolongement de la rencontre des syndicats et des UD concernés par le Centre-Ouest Bretagne (zone d'emploi Carhaix, Gourin et Rostrenen) un collectif C.G.T. va travailler sur l'expression des besoins des salariés et des populations.

Un débat public sera organisé en mai sur les moyens nécessaires à la défense des hôpitaux publics, pour le droit d'accès à la santé pour tous. Ce ne sont pas moins de 50 millions de déficit annoncé fin 2007 dans les hôpitaux publics sur la Bretagne.

► **Sur le développement de l'emploi industriel,** il nous faut donner un autre écho à notre proposition de créer une filière de déconstruction de bateaux dans laquelle les salariés de Bretagne prendraient toute leur place.

Ainsi le 24 avril une journée d'étude ouverte à tous les syndicats, UL, UD et organisations concernées des Pays de Loire sera organisée à Brest.

► **Sur les transports et l'aménagement du territoire,** un débat sur la confédéralisation de l'activité sur les questions de transport est nécessaire. Un questionnaire sur les questions de transport va contribuer à créer une dynamique dans les départements. Disponible à partir de l'automne, il s'inscrira dans le prolongement d'une initiative régionale du CER des Cheminots, le 19 septembre prochain, sur l'avenir du fret ferroviaire. Quelle démarche syndicale au regard du nombre de salariés sur le site de Notre Dame des Landes? Quels besoins sur la complémentarité entre les différents modes et avec les autres aéroports bretons?

► **Travail déjà réalisé par les collectifs en ce début 2008.**

► Formation professionnelle et initiale (élaboration d'une plaquette, tenue de formations, mise en réseau des mandats)

► Santé dans les territoires (réunion des collectifs, mise à disposition d'un 4 pages contenant une partie commune à adapter dans les départements, organisation de débats)

► Développement économique et emploi (rencontre régionale des syndicats de la filière automobile le 8/02/2008, préparation d'un stage sur la sécurisation des parcours professionnels)

► Sur l'égalité professionnelle, tenue d'un colloque le 7 mars à Lorient.

Le Comité Régional travaille à donner une lisibilité sur ce que porte la C.G.T. pour les salariés et pour la population dans les syndicats et les territoires sur les champs d'intervention définis régionalement.

Il s'agit de travailler plus en lien avec les syndicats pour une meilleure prise en compte des attentes des salariés. Ainsi pour plus de proximité le site Internet du CRB et la diffusion plus large du Rapid'Info sont autant d'outils pour aider à plus de solidarité dans l'organisation.

Un outil en phase avec les besoins qui s'expriment dans les syndicats et sur les territoires. C'est avec cet objectif que nous travaillons à une meilleure prise en compte des besoins de formation syndicale. Ainsi sur les 3 derniers stages proposés régionalement, pas moins de 61 camarades se sont inscrits. Un militant du bureau du Comité Régional est chargé d'élaborer le plan de formation 2009 à partir d'un état des lieux des parcours professionnels des militants syndicaux.

En effet, la politique des cadres syndicaux est un des grands champs d'intervention que nous allons travailler régionalement.

**Le prochain Comité Régional se tiendra le 23 mai à St Brieuc. Le bureau se réunira le 25 avril à Rennes.**

**Christian PELTAIS—Secrétaire Régional**

**12 rassemblements en Bretagne le 29 mars :  
Rennes, St Malo, Fougères, Redon, Lorient,  
Vannes, St Brieuc, Lannion, Brest, Quimper,  
Morlaix, Quimperlé.**

## Sommaire

*Edito* 1

*Stages CRB* 3

*Conseils de  
développement* 2

*Filière  
automobile* 3

*1968—2008* 2

*Rencontre  
des CE* 4

## groupe de travail

# Conseils de développement

Les lieux de représentation syndicale évoluent: ils ne se cantonnent plus au milieu de l'entreprise mais s'étendent aux multiples structures territoriales. C'est pourquoi la CGT a décidé de prendre toute sa place dans les territoires, notamment au sein des Conseils de développement des pays. La démarche est, dans certains cas, d'assurer notre présence dans un premier temps et, dans un deuxième temps, de porter la parole de la CGT. En fait, il nous faut assurer « la chaise pleine » et intervenir.

Notre groupe de travail « Conseil de développement » constitué le 6 décembre 2001, lors d'une réunion convoquée par le Comité Régional, comprend 4 participants : Bruno Bothua (Pays d'Auray), Louis René Siffert (Pays de Saint Brieuc), Bernard Le Brun (Pays de Quimper) et Christian Taurand (Pays des Vallons de Vilaine) chargés en premier lieu d'inventorier les thèmes et problématiques sur

lesquels chaque membre écrira ensuite. Ces thèmes et problématiques seront listés par Christian Taurand qui les transmettra au Comité Régional pour avis et validation.

### Pourquoi ce travail ?

Deux raisons principales :

► Constituer une base de connaissances pour que les camarades mandatés par la CGT n'entrent pas dans les conseils de développement sans information, sans savoir où ils sont, ce qu'ils sont sensés y faire, comment, avec qui et sur quoi ils vont pouvoir intervenir...

► Constituer une base de matières à réflexion, en dressant un état des lieux sur le conseil de développement dans lequel chacun évolue.

# QUAND LE PASSE ECLAIRE LE PRESENT



## L'HISTOIRE SOCIALE POUR LA MÉMOIRE, L'ACTION SYNDICALE ET REVENDICATIVE

Jacques COLIN  
Secrétaire de l'Institut C.G.T.  
d'Histoire Sociale de Bretagne

**Il ne doit pas s'agir d'une simple commémoration, mais d'un ensemble d'initiatives qui seront prises durant les prochains mois et tout particulièrement en avril et mai.**

**Bien entendu, les organisations CGT devront être en première ligne pour témoigner sur la base d'expositions, de projections de films, de débats en direction des syndiqués, salariés, faire prendre—avec le recul du temps—la mesure du plus grand mouvement social du siècle passé en France, dans toutes ses dimensions : grèves, occupations, manifestations de millions de travailleurs et travailleuses de tous les secteurs privés et publics, mouvement de la jeunesse et des étudiants, émancipation culturelle, engagement politique.**

Les salariés de notre région n'ont pas été en reste. L'une des démonstrations les plus caractéristiques du mécontentement et du développement de la combativité ouvrière de l'Ouest a été marquée le 8 mai par une puissante

grève de 24 heures et de puissantes manifestations organisées par la CGT- CFDT, les enseignants, les paysans.

Au moment où la gravité des coups portés au monde du travail conduit à des mobilisations de plus en plus fortes dans tous les secteurs d'activité, il importe donc dans le contexte d'aujourd'hui de ne pas méconnaître le passé pour en faire une force au présent.

Le 29 avril 2007, Nicolas SARKOZY, fustigeant 1968, entendait en tourner définitivement la page.

Les actions d'aujourd'hui, celles d'hier et de demain constituent en fait la meilleure réponse à cette volonté de vouloir tordre le coup de 68.

Nous devons mettre à profit toute cette prochaine période pour multiplier les initiatives vers les syndiqués CGT, les salariés.

**Concernant les initiatives qui marqueront cette période il y a celles décidées par la confédération.**

► Les 14 et 15 mai l'institut CGT d'histoire sociale entend contribuer à maintenir une page ouverte en organisant au siège de la CGT un colloque sur le thème « **la CGT de 1966 à 1984 : l'empreinte de mai 1968** ».

► Le 29 avril 2008 l'organisation d'une grande journée ouverte d'animations et de témoignages par la CGT et l'institut CGT d'histoire sociale avec la participation de George SEGUY et Bernard THIBAUT.

► Livres - albums - expositions - DVD sont également disponibles sur commande.



### S'agissant des initiatives sur la région.

► Des discussions sont en cours au niveau des UD et des UL.

► Nous nous orientons notamment vers le recueil de témoignages par départements de militantes et militants qui ont été au cœur des luttes de 1967-

1968 en veillant à ce que les témoignages couvrent bien le territoire, les secteurs, les catégories de salariés.

A l'appui des initiatives prises au fil des années sur 1968, il s'agit de mettre à profit à nouveau cette année pour compléter notre approche historique de façon personnelle et collective.

La sollicitation de témoignages écrits ou oraux doit aussi nous permettre d'obtenir des tracts, coupures de presse, photos.

L'I.H.S. sera présent à St Brieuc les 2 et 3 avril.

# Point sur les stages du CRB

## Sécurisation des parcours professionnels

► L'ISSTO organise les 28, 29 et 30 avril un stage pour les organisations C.G.T. Bretagne—Pays de Loire.

Avec l'implication du collectif confédéral sur le NSTS, il s'agira de mesurer les dispositifs existants (service public de l'emploi, la formation professionnelle, la GPEC, la loi en discussion relative à l'ANI du 11/01/2008...). Nous travaillerons sur le concept de « flexécurité » et ce que porte la C.G.T. avec la « Sécurité Sociale Professionnelle » en analysant ce qui relève du débat national et international. Ensuite à partir des réalités économiques et sociales des deux régions, il s'agira de rechercher la cohérence entre les terrains d'expérience professionnelle et territoriale et notre proposition d'un Nouveau Statut du Travail Salarié.

Nous nous inscrivons dans la préparation du deuxième forum national NSTS du 11/06/2008 à Montreuil. Nous invitons chaque organisation territoriale et professionnelle à contribuer à la réussite du stage (7 inscrits actuellement).

## Analyse et méthode juridique

► Conjointement avec Prudis le CRB organise un stage « Analyse et méthode juridique » du 19 au 23 mai à Colpo.

Ce stage qui s'inscrit dans le cursus national de formation des conseillers prud'hommes est particulièrement destiné aux camarades—conseillers prud'hommes ou non—qui auront en charge les questions de formation des nouveaux conseillers issus du scrutin du 3 décembre 2008.

Il permettra d'approcher la nouvelle pédagogie mise en place par Prudis depuis 2 ans. Elle conjugue une formation active et l'objectif de former des juges C.G.T. militants.

C'est dans ce cadre que les U.D. sont invitées à faire remonter les candidatures de leur département.

# Barre Thomas

**La Direction de la Barre Thomas à Rennes, entreprise sous-traitante de PSA, licencie les salariés les plus âgés, reconnus COTOREP et les syndicalistes qui contestent.**

Ce plan de suppression d'emplois (309 emplois sont concernés), qualifié "d'exécution sociale", résume bien les pratiques en matière de management des ressources humaines mais aussi les effets de la course à la rentabilité du donneur d'ordre qu'est PSA.

Aux salariés licenciés, à ceux qui vivent dans l'angoisse du lendemain, aux militants syndicaux menacés de licenciement, la C.G.T. fait des propositions et les soutient dans l'action :

► **En lançant une pétition dès les premières annonces pour l'arrêt du plan de suppression d'emplois, qui a recueilli près de 3000 signatures et qui doit encore s'amplifier.**

► **En organisant unitairement des rassemblements, conférences de presse et interventions auprès du Directeur Départemental du Travail.**



► **En faisant de la sécurisation du parcours professionnel et du Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS) des objectifs revendicatifs à gagner pour les salariés.**

Ainsi nous exigeons l'arrêt du plan de suppression d'emplois en cours et le réembauchage des salariés licenciés qui le désirent à la Barre Thomas.

PSA a des responsabilités importantes dans la situation que connaissent les salariés de la Barre Thomas. C'est pourquoi, nous pensons que la mise en place d'un Comité Inter Entreprises (C.I.E.) réunissant le donneur d'ordre et les sous-traitants doit être à l'ordre du jour de cette rencontre.

Dans cet objectif, le Comité Régional propose d'interpeller le Préfet de Région afin qu'il organise une table ronde réunissant les organisations syndicales, les représentants de l'État, le Ministre du Travail, les collectivités territoriales, les directions de l'entreprise et le donneur d'ordre.

**2 et 3 avril**  
**parc des expositions**  
**de Brézillet - St Brieuc**

**3<sup>e</sup>**

**Rencontre**  
**sur les Comités**  
**d'entreprise**  
**et Organismes**  
**équivalents**

## **un rendez-vous à ne pas manquer**

### **Une rencontre qui interpelle toutes les organisations de la C.G.T. en Bretagne.**

Conçue comme un lieu d'échange et d'information à la fois entre les élus et les mandatés, mais aussi entre eux et la C.G.T., cette rencontre sera un moment fort de la vie syndicale en région.

### **Les conditions de travail**

#### **Débat suivi de deux ateliers**

Le travail est malade de son intensification et de ses nouvelles formes d'organisation. Ces nouvelles organisations accentuent la pénibilité et nuisent gravement à la santé physique et mentale des salariés.

La CGT, lors des négociations sur la pénibilité, a avancé trois critères permettant la reconnaissance de cette pénibilité. Efforts physiques et psychiques, rythmes de travail, environnement agressif. Propositions rejetées jusqu'à présent par le MEDEF.

Des outils existent, les champs d'intervention des CE, des CHSCT doivent permettre au syndicat d'élaborer des propositions d'amélioration des conditions de travail respectant le bien-être des salariés à l'entreprise.

Mais il est nécessaire aussi de gagner de nouveaux droits d'intervention afin que chaque salarié, quelque soit son statut, quelque soit la taille de son entreprise (TPE, PME, PMI...) puisse être représenté dans de nouvelles structures.

De nouveaux défis sont posés dans et hors l'entreprise. Cette rencontre doit être un moment de réflexion, d'échange mais aussi de propositions pour aller plus loin que le constat du mal-être au travail.

Le débat est ouvert.

*Le débat sera présenté par Bernard ELIOT, secrétaire du CE de France Télécom Bretagne—Pays de Loire.*

*Avec la participation de Mme Brigitte BUCZKOWICZ, inspectrice du travail dans les Côtes d'Armor; Mme RICHOUX, ingénieur conseil au département des risques professionnels de la CRAM Bretagne, de Sonia ATHMANI, d'Émergences et de Olivier CHABAT de SECAFI-ALPHA.*

### **Atelier « égalité professionnelle »**

L'intégration de l'égalité des femmes et des hommes dans l'entreprise est un droit, notamment par la négociation annuelle obligatoire (NAO).

L'égalité professionnelle constitue une exigence sociale importante que le sondage réalisé annuellement par CSA pour la CGT confirme chaque fois comme étant un des trois sujets prioritaires pour les salariés-es.

L'égalité professionnelle a acquis une légitimité grâce à plusieurs textes de loi (1983, 2001, 2006) qui définissent les procédures, les obligations de l'employeur dans la né-

gociation (comme le rapport de situation comparée), les outils pour faire vivre cette égalité et combattre les discriminations au travail.

Mais le passage d'une égalité de droit à une égalité de fait est loin d'être réalisé, même si le processus est, semble-t-il engagé.

Pour lever toutes les résistances (de l'ensemble des acteurs) qui demeurent, l'intervention des salarié-es s'imposent.

Comment les représentants du personnel, les délégués syndicaux contribuent-ils à faire évoluer la situation des femmes et des hommes dans ce domaine ?

La situation de nombreuses femmes salariées régresse avec le développement de la précarité, du temps partiel imposé et des salaires qui ne permettent pas de vivre décemment.

Ces situations sont le lot des femmes travaillant massivement dans les secteurs du commerce et des services, dans le secteur des services à la personne.

Débattons de toutes ces questions et de nos responsabilités le 2 avril lors du salon des CE.

**t**erralibra, vers un commerce équitable de proximité  
**Partenaire présent lors de la rencontre des 2 et 3 avril**



Créée en avril 2006, terralibra opère comme un véritable relais logistique et commercial sur le Grand ouest, entre des producteurs locaux, des importateurs du commerce équitable et des professionnels soucieux d'incorporer plus de responsabilité dans leurs achats.

Épicerie, boissons, cosmétiques, art de la table, textile, décoration, bijoux, ballons de sport,... terralibra propose une très grande variété de produits toujours fabriqués dans le respect de l'homme et l'environnement.

Nos fournisseurs sont choisis selon des critères sociaux forts. Plus qu'un commerce équitable, terralibra propose un commerce citoyen basé sur la transparence des coûts et une information poussée sur le parcours des produits tout au long de la filière. Pour ce faire nous établissons des fiches produits détaillées, disponibles sur notre site Internet notamment: [www.terralibra.fr](http://www.terralibra.fr)

Et parce que l'équité ne peut se limiter à des zones géographiques, terralibra s'engage dans un commerce équitable local avec différents producteurs de nos régions, leur offrant un relais logistique pour diffuser leurs produits en circuit court sur la Bretagne.

terralibra est membre actif de Breizh ha Reizh, Fédération Bretonne des Acteurs du Commerce Équitable avec qui elle milite pour un commerce équitable en dehors de la grande distribution. terralibra est également membre du réseau Minga avec qui elle travaille à un système de transparence et de certification participative sur toute la filière.